

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 40 (2003)  
**Heft:** 1566

**Artikel:** Conjoncture : quand les politiques économiques génèrent l'incertitude  
**Autor:** Nordmann, Roger  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1021440>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Quand les politiques économiques génèrent l'incertitude

**Les baisses des taux d'intérêts et la déréglementation des marchés ne suffisent plus. C'est la confiance qui est indispensable à la reprise économique.**

Dans tous les pays industrialisés, les taux d'intérêts ont atteint des plafonds historiques. En Suisse et en Europe, les taux ont chuté de plus de 1,5 point en deux ans, alors que l'inflation est restée quasiment nulle durant la période.

Avec un loyer de l'argent aussi dérisoire, il devient vraiment avantageux d'emprunter pour investir. On devrait dès lors assister à un redémarrage des investissements de la part des entreprises. De plus, la charge d'intérêt baissant, les ménages devraient consommer davantage. En principe, le cumul de ces deux facteurs devrait provoquer une reprise de l'économie, en Suisse comme en Europe et aux Etats-Unis.

### La déprime infinie

Or, en Suisse, les investissements des entreprises continuent de reculer, et la consommation donne des signes de replis. A l'extérieur, la situation est à peine meilleure.

Le manque de confiance et les incertitudes constituent l'explication la plus probable de la déprime économique mondiale. Pour les ménages, une cause saute aux yeux : la remise en cause du système des retraites, tant par la démographie que par les remèdes de cheval envisagés, incite les ménages à modérer leurs dépenses actuelles.

Du côté des entreprises, les facteurs d'incertitude sont

aussi nombreux que difficilement réductibles.

La situation géopolitique sous l'ère de George W. Bush est inquiétante. L'obsolescence de plus en plus rapide des technologies raccourcit la durée de vie des investissements. Dès lors, il devient plus difficile de les rentabiliser. L'évolution rapide des modes fait que ce qui était demandé hier ne l'est plus aujourd'hui. Dans ces conditions, il n'est pas facile de planifier des investissements.

### La déréglementation suscite l'insécurité

Pour susciter le redémarrage d'une économie confrontée à ces fortes incertitudes, il faudrait s'efforcer de réduire l'insécurité. Ce serait la condition pour que les entreprises se remettent à investir, et pour que les banques surmontent leurs réticences à prêter. Or, pour stimuler une conjoncture défaillante, la plupart des économistes préconisent une déréglementation accrue dans tous les secteurs, un accroissement de la concurrence et une réduction des dépenses publiques. Mais l'effet pratique de cette politique est d'ajouter des sources d'incertitude.

Ainsi, pour les entreprises et les hommes qui les pilotent, la déréglementation signifie par exemple qu'un concurrent peut brutalement ravir tout un marché, ou qu'un standard technique et des normes de qualité

peuvent disparaître du jour au lendemain. Le dogme de la concurrence absolue est coûteux : la durée de vie des contrats se raccourcissant, il faut consacrer de plus en plus d'argent à la publicité et à l'établissement de relations commerciales, lesquelles deviennent de plus en plus volatiles. Enfin, dans certains secteurs, la multiplication à intervalles rapprochés des procédures d'appels d'offre absorbe une énergie disproportionnée.

### La réduction des dépenses publiques génère la précarité

Le discours sur la réduction des dépenses publiques et para-publiques est aussi nuisible : il accroît l'insécurité sur le volume d'activité de nombreux secteurs économiques dépendant de l'Etat, comme la santé, l'enseignement, la construction, l'agriculture etc. Pour les ménages, la réduction des dé-

penses publiques signifie aussi une plus grande précarité en cas de coup dur : chômage, maladie, invalidité. Cela n'incite pas à la dépense.

La nature humaine n'aime pas l'incertitude et fuit le risque. Face à un changement, la plupart des personnes perçoivent plus les risques que les opportunités. A y regarder de plus près, l'application moutonnière des théories néolibérales par les autorités politiques pourrait donc se révéler complètement contre-productive dans un contexte de déprime. Croyant stimuler l'économie, on la tétanise. D'un éventuel excès de certitudes, de normes, de cartels et «d'inefficiencies», il semble que l'on ait basculé dans un excès d'incertitude. Mais il n'y a guère que les analystes économiques dont le salaire est garanti par les ministères, les banques ou les universités à ne pas le ressentir. *rn*

### Les comptes 2002 de Domaine Public

L'assemblée générale des actionnaires de Domaine Public SA, présidée par Luc Thévenoz, s'est réunie le 19 juin 2003. Elle a approuvé les comptes pour 2002 à l'unanimité.

Dépenses	Recettes
Production du journal	63369
Promotion	11381
Salaires	83643
Charges sociales	14810
Locaux	6855
Frais financiers	740
Autres frais	10835
Amortissements	3952
Total dépenses	195585
Résultat	9957
Abonnements	202566
Vente numéros spéciaux	12
Dons	2440
Produits financiers	524
Total recettes	205542